

PREAMBULE

A vrai dire, qu'en est-il de la fraternité et de la minorité en nos jours ? sont-elles aujourd'hui véritablement pratiquées de par le monde ? où ne sont-elles, hélas ! qu'une belle utopie ? Poser la question, c'est déjà tenter d'y répondre. « *François avait prévu un antidote qui devait rendre supportables les exigences de la vie dans la minorité et pour les incertitudes des lendemains, c'était la vie dans la fraternité. Les frères mineurs ne devaient pas se sentir abandonnés ou livrés à eux-mêmes, dans la mesure où ils pouvaient compter totalement les uns sur les autres* » (André Vauchez P. 178-179)

INTRODUCTION - Être Frère et Sœur !

Après que le Seigneur m'eut donné des frères (test 14), François signifie par là que la fraternité est un DON reçue de Dieu, une fraternité d'abord à accueillir avant de la construire.

Par ses divers rencontres (le lépreux, le sultan, les podestats) il a su être précurseur en fraternité. Il a su fraterniser. Il a su fraternisé avec le soleil, la terre, l'eau, les oiseaux ; avec toute créature aimée de Dieu.

Lorsqu'à la stupéfaction générale des habitants de Gubbio, il se dirige seul vers la forêt en voulant rencontrer le loup « terroriste », il a la conviction de partir y rencontrer un frère qui saura entendre l'appel à la fraternité dont il se sent porteur.

Avant de quitter ce monde, probablement de façon unique, il a même su louer Dieu pour notre sœur la mort.

Ayant ainsi le profil du frère « parfait », François nous invite avec humilité à nous réjouir des talents à contempler chez chacun et à les mettre en commun pour construire une fraternité envisageable. Il y a dans cette approche une dynamique orientée vers le « vivre ensemble » où chacun trouve sa place en devenant pleinement lui-même. Il montre un chemin de fraternité possible qui passe nécessairement par l'accueil de l'autre et s'enrichit de nos différences.

DEVELOPEMENT -

L'Origine de la Fraternité dans la Bible :

L'idée de fraternité, est apparue dans la bible, d'abord de forme symbolique dans les origines des religions. Et les premiers groupe fraternel proposé par l'Ancien Testament fut CAIN et ABEL, qui a mal finis. La fraternité nous est présentée comme un espace, sur lequel peuvent se consumer des conflits irrésolus. En même temps, elle nous est montrée aussi comme un espace où tous les conflits peuvent êtres résolus.

L'idée de fraternité était conjointe aussi à l'idée de filiation. Nous étions frères parce que nous étions fils, les fils de Dieu. C'est pour cette raison que nous étions les enfants d'une grande famille, une famille qui se déployait sur la terre, unie par un semblable destin, nous nous devons naturellement aide et secours. Le Père, qui avait donné la vie par amour, était le ciment de cette fraternité universelle. Les hommes bénéficiaient tous du même don à l'origine : leur nature humaine et sa dimension spirituelle.

Le Nouveau Testament n'allait faire qu'amplifier le sentiment de respect et de sollicitude qu'il nous était recommandé de vouer à autrui, cet être qui ne devait pas être considéré comme autre mais comme proche, un prochain que l'on avait le devoir d'aimer comme soi-même. La notion de fraternité n'était donc pas limitée à la fratrie familiale mais à la fratrie humaine dans son ensemble, c'est-à-dire à tous les autres. Nous n'étions plus seulement des semblables mais des proches. Ainsi la communauté humaine était-elle envisagée comme une communauté d'amour qui s'adressait à des personnes.

L'origine de la fraternité franciscaine

L'Esprit de fraternité à la fin du XII siècle. On est à une époque où le monde vit selon la Féodalité – dépendance d'homme à homme. Cette dépendance repose sur le lien entre le Seigneur et ses vassaux. Cette société s'appuie sur quatre classes : les nobles, les clercs, les chevaliers et les artisans, puis nous avons les pauvres qui sont sous la protection des seigneurs. Ils ont à peine de quoi manger. Le seigneur détient des terres, source du pouvoir.

En 1182, la situation commence à changer. Le père de François était un marchand, un riche marchand d'Assise. Les marchands commencent à être riches, ils commencent à avoir des ressources assez importantes qui leur donneront du poids. Leur fortune bientôt leur permettra de faire entendre leur voix. Ils forcent les seigneurs à les admettre dans le conseil. Ils commencent à prendre du pouvoir. Mais, ils ne sont pas des nobles. Ils vont donc avoir quelques privilèges. Ils deviennent de plus en plus riches à cause du commerce.

Les seigneurs profitent de cette occasion pour augmenter les taxes. C'est eux, et eux seuls qui en déterminent l'importance. Mais au fur et à mesure que les marchands acquièrent un certain pouvoir par leur fortune, ils sont obligés d'aller loin pour acheter des marchandises. Donc ils doivent traverser les terres des seigneurs. Ils sont obligés de payer de grosses sommes pour pouvoir passer. C'est exactement à ce moment là que les marchands vont commencer à s'organiser.

Les artisans et les marchands y vivaient de l'échange et formaient une bourgeoisie. Organisés en commune, ils se prêtaient un serment d'entraide non pas vertical et hiérarchique, mais horizontal et entre égaux en droit. Ils

détestaient les entraves que la féodalité opposait à leurs affaires ainsi que les abus des clercs et des chevaliers.

En s'associant, ils vont rencontrer les seigneurs pour négocier les taxes et les réduire.

Et peu à peu, il va y avoir une mutation importante dans les villes. Ils vont peu à peu changer l'organisation féodale. De totale subordination aux seigneurs, ils passeront grâce à l'argent qu'ils ont gagné, à avoir plusieurs sortes de privilèges.

Dans sa jeunesse, François écoutait les réunions que son père faisait avec d'autres marchands. Ils discutaient de la manière dont ils allaient renverser le régime pour que ce ne soit plus un régime toujours sous l'autorité des seigneurs, mais qui devrait être pris par la collectivité, pour qu'ils puissent prendre des décisions concernant leur propre avenir. C'est de ça qu'on discutait.

Toute l'enfance de François sera marquée par ce mouvement « révolutionnaire » dont le père de François est une tête importante parce qu'il est un des plus riches marchands. Avant, le pouvoir était transféré par transmission héréditaire ou par la voie ecclésiastique. A partir de ce moment, l'argent permet d'avoir un peu de pouvoir. Et toute l'enfance de François sera marquée par cette sphère « révolutionnaire. »

A l'époque de François, le mot fraternité ne figurait pas encore sur le fronton des édifices. Mais tous en rêvait d'un monde plus fraternel. Et François rêvait aussi d'un nouveau modèle. Je pense qu'il tire l'idée de cette nouvelle organisation des marchands. Même en parlant de fraternité les gens de l'époque ne mettaient rien en commun. C'était chacun pour soi. Le désir qui régnait était de gagner plus d'argent. François comprendra vite donc, que le poison qui minait la vie fraternel c'était argent. L'argent est ce ver qui est venu gâcher le rêve d'une société égalitaire et fraternelle.

De cette expérience François va en tirer quelques leçons :

- 1 – aversion à l'argent
- 2 – le souci d'égalité entre les frères
- 3 – l'obéissance mutuelle

L'esprit de fraternité au temps de Saint François.

François avait axé sa vie sur le service des exclus, la pauvreté matérielle et, depuis peu, la prédication pénitentielle. Voici qu'une quatrième composante s'impose à lui : la fraternité. Et petit à petit, la notion de Fraternité sera au cœur de la spiritualité franciscaine. François d'Assise n'a pas inventé la fraternité.

Son désir fut de vivre l'Évangile à la lettre, mais dans la fraternité vécue, et dans la fraternité vécu à l'échelle universelle.

Les trois principes de la FRATERNITE

1 - Le premier principe serait le respect du Créateur et de la Création. Nous devons conserver dans nos pensées, que nous ne sommes pas créés tous seuls, pas plus en tant qu'espèce qu'en tant qu'individus. Nous sommes désormais capables d'exterminer tous les êtres humains et de tarir la source de tous les hommes futurs, mais nous ne savons même pas créer un être humain, et encore moins les conditions terrestres qui ont permis l'apparition de l'homme et des autres formes de vie. Notre modeste rôle n'est pas de créer l'homme, mais simplement de ne pas nous anéantir.

2 - Le deuxième principe, serait le respect des êtres humains, fondé sur un amour commun de la vie. Ce respect découlerait de la gratitude éprouvée par toutes les générations.

3 - Le troisième principe serait le respect de la Terre. Il ne s'agit là que de la mise en pratique du principe écologique selon lequel le milieu terrestre ne constitue pas uniquement un environnement plus ou moins agréable à vivre, mais le fondement de la vie humaine et des autres vies

Quelques attitudes qui constituent des signes fraternels (Arbre N 272) :

- 1 – l'attitude fraternelle ne peut s'en passer du regard
- 2 – attitude fraternelle ne peut se passer de l'écoute
- 3 – attitude fraternelle ne peut se passer du service
- 4 – enfin, l'attitude fraternelle s'exerce là où l'on se trouve

La minorité franciscaine

Quand nous parlons de minorité nous pensons tout de suite aux frères et sœurs mineurs. Être mineur, c'est d'abord parler d'une nomination : Ils s'appelleront « frères mineurs ». Cette phrase est le résumé de l'idéal franciscain, François disait: je veux que notre fraternité s'appelle l'Ordre des Frères mineurs (Celano, 38). Et dans la règle de 1221 au chapitre 6/3 on entend: « on ne donnera à personne le nom de prieur; mais tous généralement s'appelleront frères mineurs ».

En parlant de frère mineur André Vauchez dit: « ... cette question de

dénomination ne semble pas avoir eu une grande importance à leurs yeux puisque même dans la règle qui fut élaborée en 1221 l'expression « frères mineurs » n'apparaît qu'une seule fois. On s'est beaucoup interrogé pour savoir si le mot « mineurs » se référait à la sociales montantes... plus probablement, le terme, sans être dépourvu de connotations sociales, se réfère à la **minoritas**, c'est-à-dire à la condition et à l'état d'esprit de ceux qui étaient dépourvu de pouvoir et d'indifférence du fait de leur marginalité. Pour les frères, cependant, l'essentiel n'était pas le nom, car toute étiquette risquait de les engager dans un processus d'organisation dont ils se défiaient a priori. »

Dans un premier temps voyons ce que signifie - **Mineurs**. Nous pensons comprendre. « Petits » - « Pauvres » Oui bien sûr. Le dictionnaire Larousse dit que mineur signifie:

1. d'une importance, d'un intérêt secondaires, accessoires.
2. Se dit d'un intervalle musical qui est plus petit d'un demi-ton
3. qui n'a pas encore l'âge de la majorité légale.
4. Seconde position d'un syllogisme

Mais n'y aurait-il pas plus ? Il faut nous méfier de l'apparente banalité de ce mot « Mineurs ». Au contraire de ce que nous dit Vauchez André, pour François ce mot recèle la plus grande richesse théologique. Pour bien entendre le mot « mineur », ne serait-il pas sage de nous demander où François l'a pris ? Et ce qu'il signifie dans son contexte ?

Dans la règle de 1221, qui consacre officiellement ce nom, l'adjectif « mineur » est employé deux fois au chapitre 5/15 et 7/3 ; la première de ces deux mentions est une citation. Par là peut-être François pouvait nous donner clairement la source où il puisait :

« qui voudra être le plus grand parmi eux sera leur ministre et serviteur;
le plus grand se fera le plus petit »

Les mots nous viennent de l'Évangile, cela n'est pas pour nous étonner. Mais ne serait-il pas très éclairant de pouvoir préciser, après examen, qu'il vient du chapitre 22 de Saint Luc, dans le contexte de l'institution de l'Eucharistie et des adieux de Jésus à ses disciples, au soir du Jeudi-Saint?

Je vous avais prévenus qu'il fallait se méfier de François. Il a été chercher le nom de ses frères au fond même du cœur du Christ, dans ce cœur que le Seigneur ouvre tout grand aux siens, dans l'intimité de la dernière Cène.

Il me semble que c'est bien cet héritage que François a voulu recueillir dans le nom de « frères mineurs ».

Le nom même de « mineur » vient vraisemblablement du texte de Luc au chapitre 22,26 que François recopia dans sa Règle de 1221: « le plus grand se fera le plus petit ». Ce même texte est cité par François dans la lettre à tous les fidèles (ch. 1/2 et 42). En parallèle il utilise le texte de Mt et de Marc. La phrase : « je ne suis pas venu pour être servi, mais pour servir » est citée trois fois dans ses écrits (Adm 4/1 et 1Règle 4/6 et 5/14). Il est intéressant de remarquer que l'image du lavement des pieds a frappé François. Il l'emploie lui-même à plusieurs reprises.

Pour François le « frère mineur » est l'homme du lavement des pieds, au soir de la Cène. Et c'est dans ce sens que le nom « Frère Mineur » prend toute sa signification.

En guise d'une conclusion:

Nous avons raison de dire et de penser que le « Frère mineur » c'est le petit, le dernier, celui qui est parmi les insignifiants, les misérables. Mais cela contient aussi, une idée de charité, et par là, c'est la notion même de pauvreté franciscaine qui prend ses vraies dimensions: les frères et les sœurs mineurs sont les serviteurs, ceux qui s'abaissent au-dessous des autres pour les servir; sa pauvreté est l'expression de son amour. Totalement pauvre, parce que totalement frère et sœur. Tout simplement « frère et sœur mineur ».

L'attitude du mineur est « servir et obéir » entre eux à l'exemple même du christ
1Règle 5/8.

Le concept de minorité exprime le visage de la bonté. Se faire petit, se rendre disponible, être libre de soi pour accueillir ce qui n'est pas soi, sont des attitudes qui ne peuvent être vécues que dans la perception de la bonté de Dieu.